

## Quelle juge pour le partage patrimoinial

## Par GICQUEL Mireille, le 10/07/2018 à 12:11

Bonjour,

En cours de procédure de divorce, mon mari me doit :

Bien immobilier suite donation, emprunt réalisé en commun, sachant que Monsieur me doit la moitié de celui-ci.

Monsieur a gardé deux véhicules, je demande la valeur d'un des véhicules.

Lors du partage de la vente de notre maison, j'ai payé son impôt sur son revenu.

Comment puis je récupérer cet argent ?

quel juge dois je saisir?

Pour info.

Monsieur s'est déclaré en surendettement, sachant qu'il avait un bien, comment se fait il qu'il le soit?

De plus suite à la vente de notre maison il a de l'argent, ne doit il pas réglé toutes ses dettes ?

Monsieur touche le RSA d'un montant de 880 €

Il a déclaré notre enfant alors que celui-ci ne vit pas avec lui. Il a son logement et est étudiant. Mon mari, ne vit pas seul,

Merci pour vos réponses.

Cordailement

## Par youris, le 10/07/2018 à 13:00

bonjour,

avant de saisir le juge (JAF), je vous conseille de consulter un avocat spécialisé comme celui qui s'occupe de votre divorce, vous le payez pour répondre à vos interrogations. salutations